



**CONVOCATION**

Date : 16 mai 2019

Affichée le : 16 mai 2019

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 32

Présents : 27

Votants : 31

Pouvoirs : 4

Absent : 1

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER - M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – M. Michel LEMEUR - Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE - Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION - M. Gérard BRUNEL - M. Joël MOREAU – M. Thierry MALHERBE - Mme Elisabeth DELMAS - Mme Sylvie BRIÈRE - M. François DELAIS - Mme Elodie THABOUREY - Mme Carole BOULANGER - M. Thierry LEFÈVRE – Mme Armelle CHAPALAIN - Mme Aurélie PROCOPPE - M. Morgan TOUBOUL.

**COMPTE RENDU**

Affiché le : 29 mai 2019

**Absents représentés**

Mme Nadège FAUL

Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN

M. Olivier HEUZÉ

M. Grégor DOERING

Pouvoir à M. Michel PASSANT

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD

Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE

Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

**Absente en début de séance :**

Danièle DEBOUT

**Absentes en fin de séance :**

Mme Elodie THABOUREY

Mme Carole BOULANGER

Pouvoir à Morgan TOUBOUL

**Secrétaire de séance :** M. Morgan TOUBOUL.

Le Conseil Municipal,

- approuve à 31 voix pour, le procès-verbal du 28 mars 2019.

Point supprimé : n°26

■ Informations du Maire.

**Manifestations :**

**Mai**

*Jeudi 23 mai*

– 19h – Conseil Municipal.

*Jusqu'au 22 septembre*

– Exposition : Fantaisies. Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

*Jusqu'au 4 juin*

– Exposition de peinture : Anton ; Valentine Savova ; Jacques-Henri Tournadre – Château Conti.

*Vendredi 24 mai*

– La Fête des voisins.

*Samedi 25 mai*

– 15h – Visite « Carrière des 15 arpents » organisée par l'Office de Tourisme.

– 15h – Atelier de dessin animé avec Marco Marchetti - Bibliothèque municipale Georges Duhamel (Autre date en juin).

– 18h – Croisière Vallée des Impressionnistes organisée par l'Office de Tourisme (Autres dates en juin et juillet).

- Dimanche 26 mai* – de 8h à 20h – Elections européennes.
- Mardi 28 mai* – 10h – Petit déjeuner littéraire – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- Mercredi 29 mai* – 10h45 – Matin des bouts de chou – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- Juin**
- Samedi 1<sup>er</sup> juin* – 20h30 – Concert l'Europe en chœur - L'Ensemble Choral de L'Isle-Adam et les Chœurs du Pays de France reçoivent le Liederkranz de Marbach Am Neckar et une chorale italienne.
- Dimanche 2 juin* – 12h-16h – Pique-nique en ville – Organisé par l'A.V.F – Place du Pâtis.  
– 14h30 – Course des baignoires - Organisée par l'ACIA – Plage de L'Isle-Adam.
- Du 4 juin au 19 juin* – Exposition Laurent Mortelecq – Château Conti.
- Mercredi 5 juin* – 14h30 – Croisière, L'Isle-Adam vue de la rivière organisée par l'office de tourisme. (Autres dates en juin et juillet).
- Samedi 8 et dimanche 9 juin* – Rendez-vous aux jardins organisés par l'office de tourisme et la Ville.  
– Tournoi de Beach Volley.
- Lundi 10 juin* – Brocante du centre-ville – organisé par l'ACIA.
- Jeudi 13 juin* – Concert du Festival d'Auvers-sur-Oise – La Scène Adamoise.
- Vendredi 14 juin* – 18h - Croisière Vallée des Impressionnistes organisée par l'office de tourisme. (Autres dates en juin et juillet).
- Samedi 15 juin* – 10h – 13h – Stage d'initiation au Penchak Silat.  
– 14h – 19h – Fête mondiale du jeu - Ludothèque Pirouette.  
– 14h – Lecture et présentation d'ouvrages de Guy Le Ray et Sylvie-Dala - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- Dimanche 16 juin* – 15h30 - Concert « Musique française à l'orée du XX<sup>ème</sup> siècle » - Associations A chœur joie et Le Chœur d'Evila – Eglise Saint-Martin.
- Du 19 juin au 2 juillet* – Exposition Anny Dentu : « Regards sur la nature » – Château Conti.
- Mercredi 19 juin* – 18h - Réunion publique : Présentation sur les actions de sécurité – Pavillon Magallon.  
– 14h – 16h30 – L'Atelier du mercredi : Décoration d'un coussin - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Vendredi 21 juin* – 18h – Croisière apéritive et musicale organisée par l'office de tourisme. (Autres dates en juillet).  
– 18h-19h45 – Conférence ciné-concert « Le Jazz à l'écran » à la Scène Adamoise.  
– Fête de la Musique.
- Samedi 22 juin* – 10h – Animation « Eveil musical » avec Nathalie Castille – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.  
– 11h – Cérémonie de remise des dictionnaires – Château Conti.  
– 18h – Croisière Festiv'Eau organisée par l'office de tourisme. (Autres dates en juillet).  
– 18h – Golf : Trophée de la Ville de L'Isle-Adam.
- Dimanche 23 juin* – 15h – Visite commentée par Marianne Le Galliard, co-commissaire de l'exposition « Fantaisies. Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture » - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Vendredi 28 juin* – 11h30 – Visite du Port de plaisance avec les élus.
- Fin juin* – Ouverture de la Plage.

## **Juillet**

*Mercredi 3 juillet*

- 18h – Réunion publique concernant la réhabilitation de l'Abbé Breuil - Pavillon Magallon.

### **Travaux :**

- Des travaux d'élargissement du trottoir côté stade avenue Paul Thoureau, entre l'avenue du Chemin vert et la résidence du Bois de Boulogne auront lieu jusque mi-juillet.
- Les travaux de réaménagement de la RD67 rue Saint Lazare (entre l'avenue des Bonshommes et la rue Martel) se poursuivent jusque fin juillet.
- Quai de l'Oise, les trottoirs ont été élargis entre la Grande rue et la rue Mellet.
- Les trottoirs de la rue de la Rabouillère à la Garenne ont été refaits.
- La chaussée de l'avenue de la Garenne va être repris.
- Le revêtement de la chaussée du chemin des Belles vues va être rénové.
- Les travaux d'assainissement Quai de l'Oise vont se poursuivre jusque fin juin.
- Les travaux de préparation du site de la Plage se poursuivent avant la saison estivale.
- La clôture du terrain de football synthétique n°2 est en cours (85 % fait).
- Les travaux du cabinet médical Place Hubert Jolivet se poursuivent : démolition faite, devis construction reçus.
- Aménagement du stationnement aux abords de l'école Cassan.

### **Divers**

- Depuis début mai, la location de vélos électriques est possible à l'Office de Tourisme.
- Le budget intercommunal a été adopté ainsi que le plan de « Vidéoprotection ».
- La fibre optique continue à être déployée jusqu'en octobre (450 prises déjà installées, 1200 seront installées fin mai, et environ 1200 installées par mois jusque fin novembre).

**Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 27-2019 à 63-2019.**

**Le Conseil Municipal,**

- **prend acte** des décisions n° 27-2019 à 63-2019 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

**Rapport n° 2 – Décision modificative n°1 au budget de la Ville.**

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2019 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Celle-ci s'élève à la somme, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 573.652,00

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 128.302,00

**Rapport n° 3 – Budget de la Scène adamoise.**

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **approuve** le budget 2019 de la Scène Adamoise :

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	100 000 €	100 000 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
TOTAL BUDGET	100 000 €	100 000 €

**Rapport n° 4 – Création de la régie autonome de la Scène adamoise et validation des statuts. Annule et remplace la délibération n°2019-03-11.**

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **crée**, en application des articles L.2221-11 et suivants et R.2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, une régie dotée de la seule autonomie financière, dénommée « Régie autonome de la Scène Adamoise » ;
- **détermine** le montant de la subvention de fonctionnement à la hauteur de 100.000€ ;
- **adopte** les statuts de ladite régie, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

**Rapport n° 5 – Désignation des membres du Conseil pour la régie autonome de la Scène adamoise.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **désigne** les membres du conseil d'exploitation qui en assurera l'administration, à savoir :

**Membres élus :** Michel PASSANT  
 Julita SALBERT  
 Jean-Dominique GILLIS  
 Agnès TELLIER  
 Morgan TOUBOUL

**Membres qualifiés :** Marie LONGHI  
 Michel GINOUX

**Rapport n° 6 – Création d'un emploi à temps complet de directeur de la Scène adamoise. Annule et remplace la délibération n°2019-03-12.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **décide** la création d'un emploi de Directeur(trice) de la scène adamoise dans un grade de rédacteur territorial de catégorie B, annualisé sur l'année civile à temps complet pour exercer les fonctions de la gestion administrative, budgétaire et matérielle de l'équipement.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges correspondants sont inscrits au BP 2019 de la Ville, au chapitre 012.

**Rapport n° 7 – Tarifs complémentaires La Scène adamoise.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **approuve** les tarifs ci-dessous :

	Hors association
1 journée	1 000€
Journée supplémentaire	800€

**Rapport n° 8 – Modification du Protocole d'Accueil individualisé sur les temps périscolaires.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **approuve** la modification du Protocole d'Accueil Individualisé sur les temps périscolaires.

**Rapport n° 9 – Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la révision du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie annexe au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture, conformément aux articles R.153-20 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Délibération : n° 2019-05-10

**Rapport n° 10 – Approbation de la modification du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Martin après enquête publique.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire ou son représentant à approuver la modification du PDA de l'église Saint-Martin tel que présentée à l'enquête publique.

Délibération : n° 2019-05-11

**Rapport n° 11 – Garantie d'emprunts de France Habitation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Réaménagement de 3 prêts garantis (Quartier de la Garenne).**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **réitère** la garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par France Habitation auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, selon les conditions référencées à l'annexe « Caractéristiques Financières des Lignes de Prêts Réaménagées ».

Délibération : n° 2019-05-12

**Rapport n° 12 – Taxe foncière sur les propriétés bâties – Suppression de l'exonération de 2 ans des constructions nouvelles à usage d'habitation.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **supprime** l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne pour tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Délibération : n° 2019-05-13

**Rapport n° 13 – Acquisition d'une parcelle à usage de parking – Programme « Le Jardin des vignes ».**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la Ville de la parcelle cadastrée section AV numéro 273 sise rue de Mériel à l'euro symbolique.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

Délibération : n° 2019-05-14

**Rapport n° 14 – Règlement intérieur de la Plage.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** les modifications ci-dessous détaillées au règlement intérieur de la Plage :
- **Article 5** : Des contrôles périodiques pouvant être effectués, l'usager a l'obligation de conserver son ticket d'entrée et de porter en permanence le bracelet (de la couleur du jour) soit au poignet, soit à la cheville. Toute sortie du site de la Plage est définitive.
- **Article 13** :  
Pour des questions d'hygiène, l'accès au bassin ne sera pas autorisé :
  - Aux personnes atteintes d'affections ou de lésions cutanées avérées
  - Aux personnes non vêtues d'un maillot de bain classique et propre, compatible avec les bonnes mœurs et exclusivement réservé au bain. Les bermudas, les shorts, les maillots de bains intégraux ou burkinis sont interdits, ainsi que les sous-vêtements (slips, boxers, caleçons, etc...)
  - Aux personnes n'ayant pas respecté le passage sous la douche et dans le pédiluve.

Délibération : n° 2019-05-15

**Rapport n° 15 – Nouvelle réglementation pour le terrain synthétique n°2 du stade.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la nouvelle rédaction du règlement intérieur du stade Philippe Grante.

Délibération : n° 2019-05-16

**Rapport n° 16 – Demande de subvention exceptionnelle pour la mise en sécurité de la résidence du Bois de Boulogne.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **délibère** sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle suivante :  
Résidence du Bois de Boulogne : 15 000€

Délibération : n° 2019-05-17

**Rapport n° 17 – Demande de subvention exceptionnelle pour l'association : « Conseil de la vie lycéenne » du lycée Fragonard.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **délibère** sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle suivante :  
Conseil de la Vie lycéenne du lycée Fragonard : 370€

Délibération : n° 2019-05-18

**Rapport n° 18 – Demande de subvention exceptionnelle - SIPIAP.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 31 voix pour et 1 abstention,

- **délibère** sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 35 000€ au SIPIAP.

Délibération : n° 2019-05-19

**Rapport n° 19 – Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame. Annule et remplace la délibération n°2018-12-08.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le versement de la contribution obligatoire de la Ville à hauteur de 61 172,55 € aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame, prévu au compte 6558 du budget 2019.

Délibération : n° 2019-05-20

**Rapport n° 20 – Convention concernant les travaux d'élargissement de la RD 922 à deux voies sur le giratoire du « Grand Val ».**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire ou son représentant à conclure la convention relative aux conditions techniques, administratives et financières liées aux travaux d'élargissement de la RD 922 à 2 voies en entrée sur le giratoire du « Grand Val » (sens L'Isle-Adam => Mours).

Délibération : n° 2019-05-21

**Rapport n° 21 – Dénomination des voies Quai de l'Oise.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **nomme** les nouvelles voies selon le détail figurant ci-dessous :
  - Quai de l'Ecluse
  - Rue des Alizés
  - Rue du Cadran

- Passage de l'Estuaire
- Mail du Pavillon

Délibération : n° 2019-05-22

**Rapport n° 22 – Signature d'une convention-cadre : Contrat régional de destination impressionniste Auvers, L'Isle-Adam, Pontoise et la Vallée de l'Oise.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **autorise** la Ville à conclure un Contrat Régional de Destination Impressionniste Auvers, L'Isle-Adam, Pontoise et Vallée de l'Oise et d'en signer la Convention-cadre.
- **autorise** le Maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

Délibération : n° 2019-05-23

**Rapport n° 23 – Demande de subventions au SMOVON pour l'acquisition de matériels informatiques.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services du Syndicat Mixte Ouvert du Val d'Oise Numérique la demande de subventions pour l'acquisition de matériels informatiques.

Délibération : n° 2019-05-24

**Rapport n° 24 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l'Etat dans le département du Val d'Oise la demande de subvention correspondante, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Délibération : n° 2019-05-25

**Rapport n° 25 – Convention de cofinancement Tri-Or / L'Isle-Adam.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 31 voix pour,

- **accepte** la conclusion d'une convention de financement avec le Syndicat Tri-Or concernant l'opération sus-évoquée
- **autorise** le maire ou son représentant à signer ladite convention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.



Le Maire de L'Isle-Adam,

**Sébastien PONIATOWSKI**